



14 octobre 2021 : Journée nationale pour la qualité de l'air

Selon un sondage inédit, 8 parents sur 10 sont préoccupés par l'impact de la pollution de l'air sur la santé de leurs enfants⁽¹⁾

Paris, le 12 octobre 2021 – Cette année, la jeunesse sera à l'honneur lors de la Journée nationale pour la qualité de l'air (JNQA) organisée par le Ministère de la transition écologique le 14 octobre 2021. A cette occasion, la Ligue contre le cancer dévoile les résultats d'un sondage inédit réalisé avec BVA et rappelle que la pollution de l'air est un risque de cancer avéré depuis 2013.

Pollution de l'air et cancer : 3ème cause de mortalité évitable

« La majorité d'entre nous a conscience que la pollution de l'air a un impact sur notre santé, mais beaucoup ignorent encore les risques de cancers engendrés. La pollution de l'air est pourtant la troisième cause de mortalité évitable, derrière le tabac et l'alcool. C'est pourquoi la Ligue se donne pour mission de sensibiliser toutes les parties prenantes à cette problématique, notamment les pouvoirs publics. En plus de promouvoir des espaces sans tabac devant les écoles, nous nous mobilisons pour la mise en place de « rues scolaires » sans voitures. Il est temps de protéger notre santé et celle des plus vulnérables des risques causés par la pollution. » alerte le Professeur Daniel Nizri, Président bénévole de la Ligue contre le cancer.

Les parents, inquiets pour la santé de leurs enfants, sont prêts à agir

A l'occasion de la JNQA, la Ligue contre le cancer a réalisé un sondage auprès des parents d'enfants de 3 à 10 ans, en France métropolitaine et dans les Départements et Régions d'Outre-Mer (DROM). Les résultats sont sans appel : 78% des parents interrogés s'inquiètent de l'impact de la pollution de l'air sur la santé des enfants.

Cependant, ils ne sont pas tous conscients des risques que cela peut engendrer : seulement 67% d'entre eux font un lien entre pollution de l'air et cancer.



- 84% sont favorables à la mise en place d'une « rue scolaire » devant l'école de leur(s) enfant(s),
- Parmi ceux qui accompagnent leur(s) enfant(s) à l'école en voiture, 7 sur 10 sont prêts à changer leur comportement (venir en vélo, à pied, se garer plus loin pour limiter la pollution...),
- 7 parents sur 10 estiment que les pouvoirs publics n'agissent pas suffisamment,
- 72% se déclarent favorables à une loi qui imposerait le dispositif « rue scolaire ».

La pollution de l'air, cause de cancers évitables

Chaque année, 40 000 décès sont attribués à la pollution de l'air aux particules fines, **dont au moins 1 500 sont liés aux cancers** ⁽²⁾, et 7 000 décès au dioxyde d'azote, tous deux liés au trafic routier. Or, par la diminution de la pollution atmosphérique, la survenue de ces cancers pourrait être évitée. Selon une étude menée par Santé publique France, si l'ensemble des communes réussissait à atteindre les niveaux de particules fines observés dans les 5% des communes les moins polluées de la même classe d'urbanisation, **34 000 décès pourraient être évités** chaque année ⁽³⁾.

Les enfants sont plus vulnérables que les adultes à la pollution de l'air en raison de l'immaturité de leurs organismes et de leur fréquence respiratoire (une fois et demie plus élevée que celle des adultes). Il est temps d'agir pour les protéger.

Qu'est-ce que le dispositif « rue scolaire »?

Les rues scolaires sont des axes où l'accès aux véhicules motorisés devant les écoles est interdit (a minima aux heures d'arrivées et de sorties des élèves). C'est une des solutions qui permettrait une diminution de certains polluants, mais aussi un symbole de changement des habitudes vers des mobilités actives (marche, vélo, trottinette) favorables à la réduction des maladies chroniques.

Elles contribuent à créer un environnement favorable à la santé via notamment :

- La sécurisation des abords des écoles
- La réduction des polluants aux abords des écoles
- La promotion de l'activité physique
- La création d'un espace de convivialité en dehors de l'école

S'il connait déjà un certain succès dans d'autres pays (à Londres, 350 rues scolaires sont déployées, la Belgique a inscrit les rues scolaires dans son code de la route en 2018), en France, le dispositif se développe progressivement : Paris a mis en place plus de 100 rues scolaires, Rouen une quinzaine, et d'autres villes les expérimentent (Lille, Lyon, Grenoble, Montpellier, etc.)

Consultation publique pour la révision des directives européennes sur la qualité de l'air

Le 22 septembre 2021, l'OMS a revu ses nouvelles recommandations relatives à la qualité de l'air extérieur. Les seuils des principaux polluants atmosphériques ont été grandement revus à la baisse, rappelant la nocivité de la pollution de l'air sur notre santé.

Dans le cadre de la révision des directives européennes sur la qualité de l'air, la Ligue contre le cancer incite les organisations de la société civile, les professionnels de santé, les associations de patients et le grand public à partager leur avis sur ce sujet via la consultation publique (jusqu'au 16 décembre 2021) : Qualité de l'air - révision de la réglementation de l'UE (europa.eu)

Webinaire sur les « rues scolaires » le 14 octobre 2021 de 15h à 16h30

Organisé par l'Alliance des collectivités pour la qualité de l'air et la Ligue nationale contre le cancer, en partenariat avec l'UNICEF France, l'ADEME et Rue de l'Avenir

Au programme : des résultats d'études et des témoignages de plusieurs élu.e.s et agent.e.s municipaux et un temps d'échanges autour de la question des rues scolaires. Ce webinaire permettra à chacun.e de se familiariser avec le dispositif des rues scolaires tout en profitant du retour d'expériences d'autres élu.e.s et agent.e.s municipaux.

- (1) Enquête réalisée entre le 6 et le 17 juillet 2021 en ligne en métropole et par téléphone en outremer, auprès de parents d'enfants de 3 à 10 ans. Echantillon national en métropole représentatif de 1 080 parents construit suivant la méthode des quotas appliquée aux critères suivants : sexe, âge, CSP de la personne de référence du ménage, région, taille d'habitat, âge des enfants (source RGP, Insee 2016) et sur-échantillon de 150 parents habitants les DROM et répartis de façon équilibrée entre les 4 territoires. Dans les résultats d'ensemble, un redressement a été appliqué afin de redonner aux ultramarins leur poids réel dans la population nationale.
- (2) CIRC, Les cancers attribuables au mode de vie et à l'environnement en France métropolitaine, 2018
 (3) Medina S., Pascal M., Tillier C. Impacts de l'exposition chronique aux particules fines sur la mortalité en France continentale et analyse des gains en santé de plusieurs scénarios de réduction de la pollution atmosphérique. Saint-Maurice : Santé publique France ; 2016. 12 p.

A PROPOS DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER

1er financeur associatif indépendant de la recherche contre le cancer, la Ligue contre le cancer est une organisation non-gouvernementale indépendante reposant sur la générosité du public et sur l'engagement de ses militants. Forte de près de 600 000 adhérents et 11 200 bénévoles, la Ligue est un mouvement populaire organisé en une fédération de 103 Comités départementaux. Ensemble, ils luttent dans quatre directions complémentaires : chercher pour guérir, prévenir pour protéger, accompagner pour aider, mobiliser pour agir. Aujourd'hui, la Ligue, fait de la lutte contre le cancer un enjeu sociétal rassemblant le plus grand nombre possible d'acteurs sanitaires mais aussi économiques, sociaux ou politiques sur tous les territoires. En brisant les tabous et les peurs, la Ligue contribue au changement de l'image du cancer et de ceux qui en sont atteints. Pour en savoir plus : www.ligue-cancer.net

CONTACT PRESSE

Aelya NOIRET | 06 52 03 13 47 | noiret.aelya@gmail.com